



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

Vos références

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 02 73 216 963 082
Déclarant 2 (C) : 04 01 529 607 115

Référence de l'avis : 21 60 A233404 12

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

APT 48
2 RUE HOTEL DIEU

60700 PONT STE MAXENCE

Numéro FIP : 600 94 06 7636967789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 60068

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP SENLIS
SAID 1ER SECTEUR
20/24 CHAUSSÉE BRUNEAUT CS 20110
60309 SENLIS CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SENLIS
SAID 1ER SECTEUR
20/24 CHAUSSÉE BRUNEAUT
60309 SENLIS CEDEX

SEVRE MICHEL
OU SEVRE STEPHANIE
APT 48
2 RUE HOTEL DIEU
60700 PONT STE MAXENCE

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Revenu fiscal de référence : 45 692

Nombre de parts : 4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal : 02 73 216 963 082

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : SEVRE

Déclarant 2 - Nom de naissance : ROUGEOT

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 28334	Déclar. 2 31449	Enfant(1) 1950
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2833	- 12324		
Déduction minimale.....			- 884	
Salaires, pensions, rentes nets.....	25501	19125	1066	45692
Revenu brut global.....				45692
Revenu imposable.....				45692
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				589
Décote.....				- 589
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	Montant déclaré 3	Montant retenu 3	Montant réduction 0
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				45692
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2019.....	15810	15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062	= 16062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401